

# La justice voit rouge en épluchant les comptes du PCF

**A** PRÈS son recul aux municipales, les lendemains ne chantent guère pour le PCF. Suite à une enquête préliminaire du Parquet national financier de près de deux ans, une enquête judiciaire a été ouverte en février dernier. C'est la chute finale ?

Deux rapports de la chambre régionale des comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes, datant de 2017, ont mis la puce

à l'oreille du PNF. Ils portaient sur la gestion des communes de Gisors (Rhône) et de Fontaine (Isère), administrées jusqu'en juin par des maires communistes. Sans appel d'offres, les deux communes avaient payé aux élus de leur majorité des formations prodiguées par le même organisme... Ce Centre d'informations, de documentation, d'études et de formation des élus (Cidefe) a été créé en 1980, précise son site, « à l'initiative des élus communistes et républicains ». Chaque année, afin d'« accompagner les élus locaux dans l'accomplissement de leurs mandats », il reçoit des municipalités amies « plusieurs millions d'euros ».

## Théâtre d'ombres

Après avoir épluché des tonnes de documents et plusieurs perquisitions (la dernière remonte à début février), les gendarmes de la section de recherche de Paris ont mis au jour un système bien rodé. Première étape : pour chaque élu en formation, les communes versent un peu plus de 1 000 euros par an au Cidefe. Ladite formation est, la plu-

part du temps, assurée, même si, par exemple, les « journées d'études à Avignon » consistent, pour les élus, à assister aux spectacles du festival de théâtre. Rideau !

## Un parti, deux arrivées

Deuxième étape : une fois les sommes perçues, le siège national du Cidefe en reverse la moitié, sous forme de subventions, à ses antennes départementales. Et qui les administre ? Des maires et conseillers municipaux du parti. Si ceux-ci ne mettent pas l'argent dans leur poche, ils l'utilisent pour faire tourner la boutique communiste. Car il est fréquent que ces relais locaux du Cidefe cohabitent avec d'autres organismes satellites du PCF, tels l'Association nationale des élus communistes et républicains, ou le journal « L'Élu d'aujourd'hui ». Grâce aux sommes versées par le siège national (lui-même alimenté par des budgets communaux), les Cidefe départementaux règlent donc les frais de gestion courante des locaux et mettent des salariés à disposition. C'est pas ça, être camarades ?

**D. H.**

RESQUILLEURS

CONSIGNES...  
LISER DES MASSES!

FALLU IMPOSER  
LE MASQUE AVEC  
RÉTROACTIF!

